



RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 00505

Numéro SIREN : 809 161 151

Nom ou dénomination : 2F Invest

Ce dépôt a été enregistré le 07/05/2015 sous le numéro de dépôt A2015/011869



Dénomination : 2F Invest
Adresse : 17 cours Docteur Jean Damidot 69100 Villeurbanne - FRANCE-
n° de gestion : 2015B00505
n° d'identification : 809 161 151
n° de dépôt : A2015/011869
Date du dépôt : 07/05/2015

Pièce : Décision(s) de l'actionnaire unique du 25/02/2015

4597434



4597434

2F Invest
Société par actions simplifiée au capital de 300 000 euros

Siège social : 17 Cours Docteur Jean Damidot
69100 VILLEURBANNE

RCS LYON 809 161 151

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 25 FEVRIER 2015

L'an deux mil quinze, le vingt-cinq février, à dix heures, Monsieur Frédéric DADCI-FULGENCE, Associé unique de la société 2F Invest,

Après avoir exposé que la Société contrôle désormais, au sens des II et III de l'article L. 233-16 du Code de commerce, une autre société, la société AFC ELECTRICITE, la prise de contrôle résultant d'une acquisition complémentaire de titres et qu'elle est donc tenue, en application des dispositions de l'alinéa 3 de l'article L. 227-9-1 du Code de commerce, de procéder à la désignation d'un Commissaire aux comptes titulaire et d'un Commissaire aux comptes suppléant,

A pris la décision suivante relative à la nomination d'un Commissaire aux comptes titulaire et d'un Commissaire aux comptes suppléant.

PREMIERE DECISION

L'associé unique décide de nommer :

➤ **Le Cabinet Charles GRANDA & Associés, domicilié Espace Mozac Enval - ZA LES GARDELLES - BP 20061 63530 ENVAL, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire ;**

➤ **Madame Corinne BESSON, domicilié Espace Mozac Enval - ZA LES GARDELLES - BP 20061 63530 ENVAL, en qualité de Commissaire aux comptes suppléant,**

pour une période de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'associé unique sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

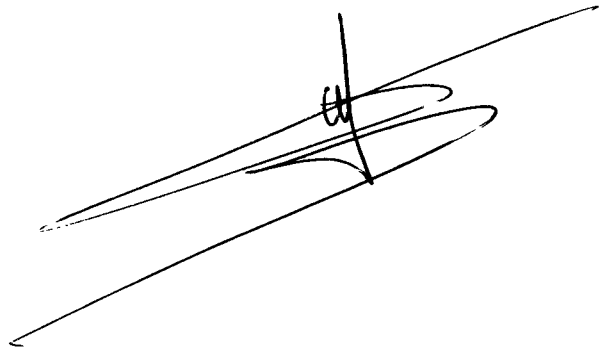
Le Cabinet Charles GRANDA & Associés et Madame Corinne BESSON ont fait savoir à l'avance qu'ils acceptaient le mandat qui viendrait à leur être confié et ont déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Frédéric DADCI-FULGENCE

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a vertical stroke, positioned below the printed name.